



251, chemin Parker

Dixville, Qc , J0B 1P0

819 849-3037

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30



Hommage à Monsieur Lawrence Desbiens

Madame Geneviève Hébert, députée provinciale de Saint-François a rendu hommage à l'Assemblée nationale à Monsieur Lawrence Desbiens, le 8 février dernier. Madame Hébert lui remettra le certificat ce printemps ou cet été.

Une citoyenne qui le connaît bien a rédigé un texte de présentation :

« L'homme le plus actif de Dixville aura bientôt 90 ans et il habite dans une maison plus que centenaire! »

Après avoir vendu 5000 cordes de bois dans le village, Lawrence Desbiens a cessé de les compter, mais il a continué de bûcher et d'en livrer.

« Il empile encore lui-même le bois coupé sur ses terres! »

Bricoleur et passionné d'ébénisterie, il fabrique des meubles dans son grand garage transformé en atelier rempli d'outils et d'équipements.

À son retour de 18 années passées au New Hampshire, il a repris la ferme familiale dans son village natal dans les années 1970.

« Tu retournes toujours où tu es né », a-t'il confié récemment au journaliste du Progrès de Coaticook.

En se tenant toujours occupé, M. Desbiens est l'antithèse de l'âgisme.

Amoureux de la nature, il vit entouré de sa famille, de ses proches et de ses amis.

« Monsieur Desbiens, je vous rends hommage pour votre gentillesse, votre générosité et parce que vous démontrez qu'il n'y a pas d'âge pour mener une vie active. »

Madeleine de Laat



PROCHAIN PAIEMENT DE TAXES : 15 MARS 2023

N'hésitez pas à nous faire parvenir des chèques postdatés à l'avance ou à faire vos paiements en ligne via votre institution financière afin d'éviter les frais de retard.

Chronique de la mairesse

Bonjour à tous et à toutes,

Après le bizarre hiver que nous vivons, le printemps est enfin à nos portes. La période de dégel commence et je vous rappelle qu'il faut faire attention aux chemins et communiquer avec Tom (819-571-2323) si vous constatez des anomalies. La qualité de nos chemins nous tient grandement à cœur.

Dans le dossier de l'acquisition des bâtiments du CIUSS, il ne reste maintenant que l'approbation du ministère de la Santé et du Conseil du trésor pour que la municipalité de Dixville en devienne propriétaire.

Vous savez maintenant que nous allons avoir des élections en avril à la suite de la démission de madame Lamontagne au siège #2 du conseil municipal. Si vous avez envie de vous impliquer dans différents dossiers d'ordre municipal, c'est le temps de poser votre candidature afin de joindre notre équipe.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier madame Danielle Lamontagne pour ses cinq années de travail au sein du conseil municipal et pour son professionnalisme dans tous ses dossiers, surtout auprès des aînés, de l'accueil des nouveaux arrivants et des loisirs. Encore merci, Danielle, bonne retraite et tel que je te connais tu ne resteras pas très longtemps inactive.

Françoise Bouchard, Mairesse



LIGUE DES PETITS BONSHOMMES

INSCRIPTION



La ligue des petits bonshommes est présentement en période d'inscription. Cette dernière qui existe depuis plus d'une trentaine d'années invite tous les enfants âgés entre 6 et 17 ans, des municipalités environnantes, à venir s'amuser.

Les jeunes pourront venir pratiquer ce sport, qu'est la balle lente, une fois par semaine dans leur municipalité. Ces derniers pourront par la suite, affronter les équipes des autres municipalités, à raison d'environ 10 parties durant l'été.

La saison débute à la mi-mai et se termine à la mi-août. La ligue fera relâche durant les semaines de vacances de la construction. Il y aura 1 tournoi durant l'été qui se déroulera sur 1 ou 2 journées. Vous recevrez toutes les dates du ou des tournois ainsi que les horaires des parties au début de la saison.

Pour inscrire votre ou vos enfants, nous vous demandons de bien vouloir téléphoner ou écrire par courriel au responsable ci-bas. Ce dernier pourra acheminer les inscriptions aux entraîneurs concernés.

Classe d'âge : Catégorie 6 à 9 ans
 Catégorie 10 à 12 ans
 Catégorie 13 à 16 ans

Tous les entraîneurs travaillent bénévolement, alors si vous désirez vous impliquer auprès de nos jeunes pour l'entraînement ou pour donner un coup de main lors des pratiques ou des parties. Vous êtes les bienvenus, car nous avons souvent besoin, pour bien encadrer les jeunes.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Nom du responsable : Tina Madore

No de téléphone : 819 679-7479

Courriel : tinamadore17@outlook.com



Avis public d'élection

Municipalité de Dixville

Date du scrutin : 23 avril 2023

Par cet avis public, Sylvain Benoit, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller au siège no. 2
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Horaire :

Lundi, le 13 mars	de 8h à 12h	et	de 13h à 16h
Mercredi, le 15 mars	de 8h à 12h	et	de 13h à 16h
Lundi, le 20 mars	de 8h à 12h	et	de 13h à 16h
Mercredi, le 22 mars	de 8h à 12h	et	de 13h à 16h
Vendredi, le 24 mars	de 9h à 16h30		

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 23 avril 2023 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 16 avril 2023 de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Kristine Côté
5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Sylvain Benoit
251, chemin Parker, Dixville, Qc, J0B 1P0
819-849-3037

Donné à Dixville, le 1^{er} mars 2023

Sylvain Benoit,
Président d'élection

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

Vendredi 17 mars 2023

Vendredi 14 avril 2023

Vendredi 12 mai 2023

Vendredi 9 juin 2023



De 10 h à midi, à la salle du conseil municipal, 251 chemin Parker

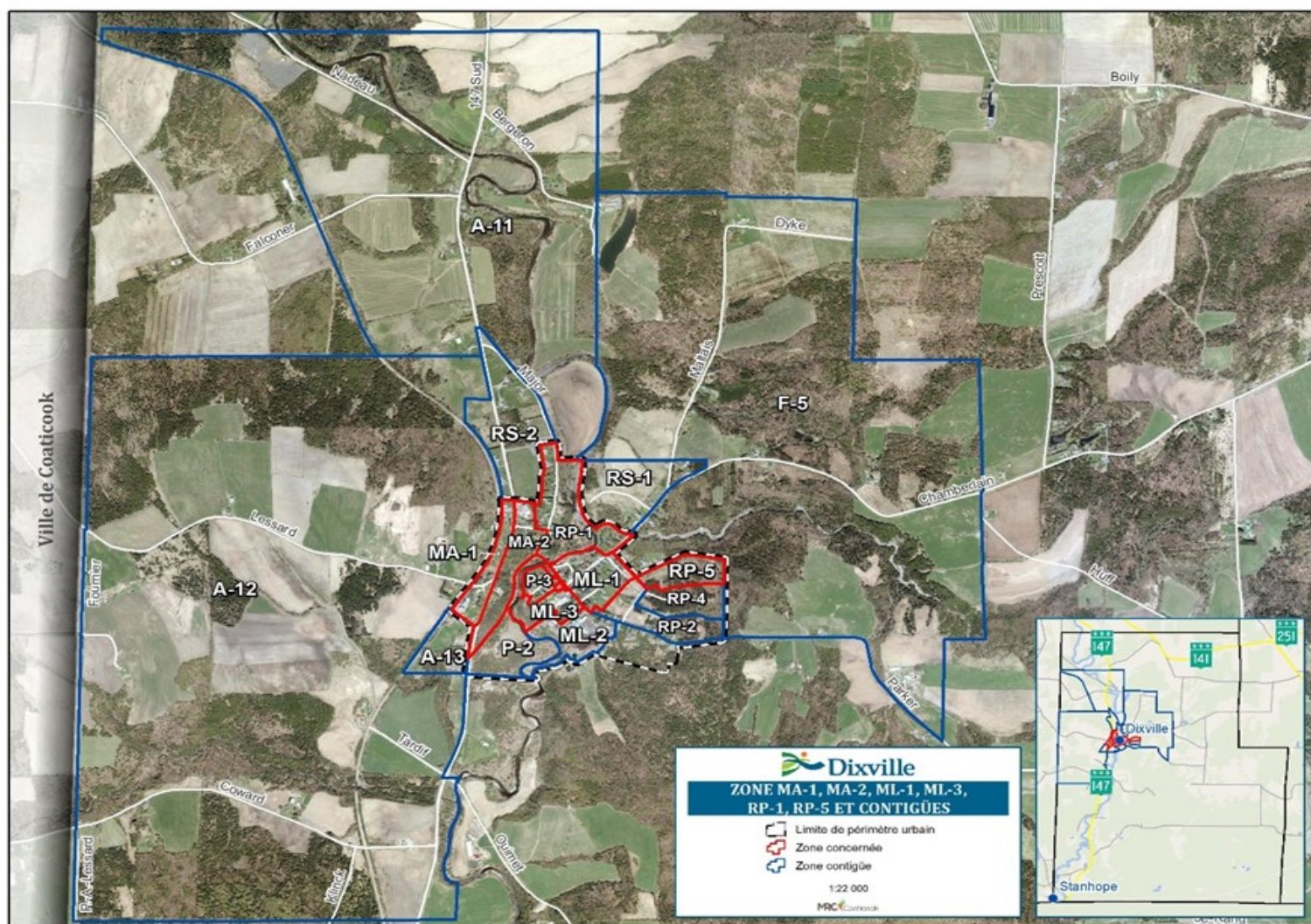
AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N°251-23 INTITULÉ :

« Règlement numéro 251-23, modifiant le règlement de zonage afin d'ajouter des dispositions liées aux cantines et certains éléments liés aux usages. »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté par résolution le projet de règlement n° 251-23 intitulé : « *Règlement numéro 251-23, modifiant le règlement de zonage afin d'ajouter des dispositions liées aux cantines et certains éléments liés aux usages* ».

Le projet de règlement vise principalement à ajouter la nouvelle classe d'usage secondaire «*Service de cantine mobile (CIS1) et (HS7)*» et a autorisé cet usage secondaire à la zone MA-1, MA-2 ML-1, ML-3 et RP-1. Les zones visées sont délimitées au nord par les zones RS-1 et RS-2, au sud par les zones P-2 et ML-2 et à l'est par les zones F-5, RP-4 et RP-2 et à l'ouest par la zone A-12 et A-13. Le projet de règlement contient certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire.



AVIS PUBLIC DE CONSULTATION (SUITE)

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 3 avril 2023, à 18h45 au 251, chemin Parker à Dixville. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site web au www.dixville.ca sous l'onglet municipalité dans la section avis public ou au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à Dixville, ce 7 mars 2023.

Sylvain Benoit
Directeur général, Greffier-trésorier

FÊTE DES NEIGES DE STANHOPE

La fête des neiges de Stanhope a été un grand succès grâce à vous tous chers citoyens. La température a été de notre côté pour nous permettre de vous offrir une belle patinoire et un super sentier glacé autour du parc. Nous avons partagé un bon repas et des breuvages pour nous réchauffer.

Dès la tombée de la nuit, nous avons profité de notre feu de camps traditionnel où nous avons eu beaucoup de fun!!

Bravo au Comité des loisirs de Stanhope et à l'année prochaine!

Voici quelques photos :





Rappel—Déchets jetés dans les toilettes



Nous vous rappelons qu'il est important de ne pas jeter de déchets dans les toilettes. Parmi les déchets les plus fréquents, on retrouve les lingettes à usage unique qui sont faites de tissus résistants. Une fois jetées dans la toilette, elles finiront leur chemin dans les grilles, ce qui bouchera les égouts. On y trouve également des tampons, des condoms, des cheveux, des mouchoirs, des cure-oreilles, de la litière à chat, de l'huile de cuisson ou du gras de bacon et toute sorte d'autres objets dont on doit disposer dans les collectes du recyclage, des ordures, des matières organiques ou des résidus domestiques dangereux. La problématique accélère notamment l'usure des équipements, bloque et peut briser les pompes ce qui peut engendrer des coûts élevés de réparation.



ATTENTION AU BRÛLAGE PRINTANIER!

D'avril à juin, les brûlages domestiques (brûlages de feuilles, de branches, etc.) causent la moitié des incendies de forêt. Durant cette période de l'année, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt et les bâtiments environnants extrêmement vulnérables. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés. Ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Malheureusement, ces feux se propagent trop souvent, et très rapidement, vers les bâtiments ou les forêts.



EN BREF

- Permis de feux obligatoires (gratuit) auprès de la municipalité (contactez Thomas Lepitre au 819 571-2323)
- Vérifier l'indice d'inflammabilité au www.cartes.sopfeu.qc.ca. Pour pouvoir allumer un feu, l'indice doit être bas (bleu) ou modéré (vert).
- Restez auprès de votre feu et ayez à portée de main de l'eau et les outils nécessaires pour l'éteindre

CONSEIL MUNICIPAL DE DIXVILLE

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD

URBANISME, PERSONNEL, FINANCES, ADMINISTRATION

Disponible sur rendez-vous et par courriel : bouchard.francoise@hotmail.com

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON	INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE
PETER BUZZELL	URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT
ROGER HEATH	AQUEDUC ET ÉGOUT
FERNANDO SANCHEZ	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, VOIRIE ET TRANSPORT
ANTHONY LAROCHE	MAIRE SUPPLÉANT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, SECTEUR AGRICOLE

EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

TÉLÉPHONE 819 849-3037

SYLVAIN BENOÎT	DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER (bureau municipal@dixville.ca)
KRISTINE CÔTÉ	GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE (secretariat@dixville.ca)
THOMAS LEPITRE	INSPECTEUR MUNICIPAL (819 571-2323)
AMINE DAHMANE	INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT (LUNDI DE 8 H À 16 H) (urbanisme@dixville.ca)

CONTACTS DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Recyclage/Déchets/Compost : MRC de Coaticook 819 849-9166

Déneigement : Roger Martineau Inc. (Claude Rodrigue) 819 849-3264/ 819 571-3224

Veuillez noter ces numéros et contacter directement la MRC de Coaticook ou l'entrepreneur à propos du service.